

Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier

À la 1ère séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 9 janvier 2018, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Alain Boucher

Madame Cindy Demers

Monsieur Yvon Gagné

Monsieur Richard Coulombe

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

PÉRIODE DE SILENCE

No-01-09-01-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Angèle Auger appuyé par Monsieur Alain Boucher, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 5 décembre 2017;
- Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 12 décembre 2017;
- Adoption des comptes;
- Date de la visite des comptables pour l'audit 2017;
- Adoption du règlement 2018-01 concernant le mode de paiement des taxes pour l'année 2018;
- Comité Bellefeuille: Adoption de la réunion du 30 novembre 2017;
- Comité Bellefeuille: Nomination des signataires des chèques et documents;
- Dépôt des documents concernant la nouvelle réglementation sur la gestion des contrats municipaux;
- Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – demande de paiement;
- Résolution pour l'achat de papeterie;
- Avis de motion code d'éthique et de déontologie;
- Demande Place aux Jeunes;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

- Dépôt d'une correspondance de la Régie inter-municipale d'incendie de Royal Roussillon;
- Avis de rappel concernant les intérêts payables pour les services de la Sûreté du Québec en 2017;
- Résolution adoptant les prévisions budgétaires des services policiers pour la municipalité d'Authier pour l'année 2018;
- Dépôt du budget 2018 de l'OMH et résolution d'adoption;

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Suivi sur les travaux à effectuer :
 - Réparation au couvent – recommandation du plombier;
- Rénovation du Centre communautaire;

HYGIÈNE DU MILIEU

- Suivi recherche en eaux souterraines;

LOISIRS

- Résolution autorisant le versement de l'aide financière au comité du 100e;
- Comité des Loisirs – Dôme
 - Coffre-fort
- Demande du 100e

URBANISME

- Modification au règlement Q2r.22 – suivi de la formation;

- Déclaration commune – forum des communautés forestières;

PAROLE AU MAIRE;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

VARIA :

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADMINISTRATION ET FINANCES :

No-02-09-01-18

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 5 décembre 2017 :

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Cindy Demers, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-03-09-01-18

Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 12 décembre 2017 :

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Madame Angèle Auger, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance extraordinaire.

Adopté

No-04-09-01-18

Adoption des comptes :

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Angèle Auger, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 45,190.23\$ pour le mois de décembre 2017 et un montant de 5,342.38 \$ pour le mois de janvier 2018 ainsi que les salaires pour la période de décembre 2017 pour un montant 5,704.27 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

Date de la visite des comptables pour l'audit 2017 :

La visite des comptables est prévue pour le vendredi 26 janvier prochain et Madame Nathalie Ayotte sera présente.

No-05-09-01-18

Adoption du règlement 2018-01 concernant le mode de paiement des taxes pour l'année 2018 :

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été régulièrement donné à la séance ordinaire du 5 décembre 2017 par Monsieur Alain Boucher,

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de prélever les sommes nécessaires pour pourvoir aux dépenses d'administration aux améliorations et face aux obligations de la Municipalité d'Authier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger, et résolu unanimement d'adopter le règlement 2018-01;

Le conseil municipal de la Municipalité d'Authier, ordonne, décrète et statue par le présent règlement ce qui suit:

QUE: Les **TAXES FONCIÈRES** imposées sont payables en trois versements égaux;

QUE: **LE TARIF POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES ET LA QUOTE-PART MRC POUR LE CVMR** imposés sont payables en trois versements;

QUE: La répartition es différents tarifs et taxes est payable telle qu'énoncé ci-chaut et sur l'envoi des comptes de taxes, et ce, si le montant des taxes foncières générales atteint 300\$ et plus. Dans le cas contraire le compte est payable e un seul versement.

QUE: Les versements pour le paiement des taxes municipales 2018 sont acceptés comme étant:

1er versement : Le 1^{er} avril 2018

2^e versement : Le 1^{er} juin 2018

3^e versement : Le 1^{er} août 2018

QUE: Tout contribuable payeur de taxes municipales dans la Municipalité d'Authier, se doit de payer chacun de ses versements aux dates mentionnées.

QUE: Lorsqu'un versement sera effectué en retard, seul le montant du versement échu sera exigible, conformément à l'article 252 de la Loi sur la Fiscalité municipale.

QUE: Tout retard portera intérêt à 18% par année.

QUE: Des frais de 25.00 \$ seront chargés pour tout chèque émi9s dans provision.

Adopté

No-06-09-01-18

Comité Bellefeuille: Adoption de la réunion du 30 novembre 2017 :

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Richard Coulombe, d'adopter le rapport du Comité Bellefeuille de la réunion du 30 novembre 2017.

Adopté

No-07-09-01-18

Comité Bellefeuille – Nomination des signataires des documents:

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Richard Coulombe, que **la municipalité d'Authier, déléguée**, sur recommandation du comité Bellefeuille, sur proposition dûment appuyée, il est **RÉSOLU**:

QUE: Les personnes nommées par le comité soient autorisées à signer les documents pertinents pour et au nom du comité à compter du 1^{er} janvier 2018:

Selon les documents qui exigent une ou deux signatures, ces personnes sont autorisées à signer:

Monsieur Daniel Favreau, président
Monsieur Marcel Cloutier, vice-président
Madame Cindy Demers, administrateur

Adopté

Dépôt des documents concernant la nouvelle réglementation sur la gestion des contrats municipaux:

Madame Rachel Barbe dépose une correspondance provenant du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Il y fait mention de la nouvelle réglementation sur la gestion des contrats municipaux.

No-08-09-01-18

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – demande de paiement:

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Richard Coulombe, il est **RÉSOLU**:

QUE: Le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 10,000.00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports.

QUE: Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté

No-09-09-01-18

Résolution pour achat de papeterie:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger, d'autoriser Madame Rachel Barbe à procéder à l'achat de papeterie pour un montant de 500.00\$.

Adopté

Avis de motion code d'éthique et de déontologie:

L'avis de motion concernant le règlement portant sur le code d'éthique et de déontologie révisé des élus de la municipalité d'Authier, est déposé par Monsieur Yvon Gagné.

No-10-09-01-18

Demande Place aux Jeunes:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Angèle Auger d'accepter la demande de partenariat financier de Place aux jeunes d'Abitibi-Ouest au montant de 64.25\$.

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

Dépôt d'une correspondance de la Régie inter-municipale d'incendie de Roussillon:

Madame Rachel Barbe dépose une correspondance provenant de la Régie inter-municipale d'incendie de Roussillon. Il y fait mention de problème d'accès avec les camions des pompiers dans plusieurs secteurs de notre couverture des services incendie.

Avis de rappel concernant les intérêts payables pour les services de la Sûreté du Québec en 2017:

Sur la recommandation de la MRC, le conseil a convenu de ne pas payer les intérêts en cours, dû au retard de paiement de la facture pour les services de la Sûreté du Québec.

No-11-09-01-18

Résolution adoptant les prévisions budgétaires des services policiers pour la municipalité d'Authier pour l'année 2018:

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, d'accepter les prévisions budgétaires des services policiers pour l'année 2018 au montant de 9,650.00\$.

Adopté

No-12-09-01-18

Dépôt du budget 2018 de l'OMH et résolution d'adoption:

Il est proposé par Madame Angèle Auger et secondé par Madame Cindy Demers, d'accepter le dépôt du budget 2018, de l'OMH.

Adopté

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Suivi sur les travaux à effectuer :

- **Réparation du couvent - recommandation du plombier;**
Pour l'instant, aucun travaux sont envisagés.
- No-13-09-01-18 - **Rénovation du Centre communautaire;**
Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Richard Coulombe, d'octroyer 20,000.00 \$ pour l'achat des matériaux et la main d'œuvre.

HYGIÈNE DU MILIEU

Suivi recherche en eaux souterraines:

Nous sommes dans l'attente des résultats d'analyse du laboratoire.

LOISIRS

- No-14-09-01-18 **Résolution autorisant le versement de l'aide financière au comité du 100e:**

Il est proposé par Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Madame Cindy Demers, de procéder au versement de l'aide financière au comité du 100^e au montant de 3,000.00\$.

Adopté

Comité des Loisirs – Dôme:

Le comité des Loisirs représenté par Madame Nathalie Lafrance et Madame Véronique Hince, fit mention de difficultés financières et par le fait même, demande l'aide de la municipalité. Suite aux explications données par le comité des Loisirs, il fut convenu que ce dernier envoie au conseil municipal leur bilan financier afin de voir ce que la municipalité serait en mesure de faire pour leur venir en aide.

Comité des Loisirs – Coffre-fort:

Le comité des Loisirs accepte de donner leur coffre-fort à la municipalité.

- No-15-09-01-18 **Demande du 100e:**

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger, d'autoriser le comité du 100^e à déposer une demande pour l'obtention d'un étudiant au gouvernement Fédéral à Emploi Été Canada.

URBANISME

Modification au règlement Q2r.22 – suivi de la formation:

Madame Rachel Barbe fait mention des modifications au règlement Q2r.22.

Déclaration commune – forum des communautés forestières:

Le conseil ne désire pas apporter leur appui à cette demande.

PAROLE AU MAIRE;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

Monsieur Marc Piché se questionne sur le rôle de la municipalité, dans le choix d'engagement des entrepreneurs par le comité Bellefeuille. Monsieur Marcel Cloutier mentionne qu'il serait préférable que Monsieur Piché en parle directement au comité Bellefeuille à ce sujet.

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

- Service des Loisirs** : ▪ Le "party" du 31 décembre n'a pas fonctionné et ce dernier ne s'occupera pas de la décoration du 100^e.
- Comité Jeunesse** : ▪ Rien
- O.M.H.** : ▪ Rien
- Comité Bellefeuille** : ▪ Rien
- M.R.C.** : ▪ Rien
- Régie des déchets** : ▪ Rien
- École du Rang 2** : ▪ Rien
- Âge d'Or** : ▪ Rien
- Régie des incendies** : ▪ La régie des incendies va recevoir une subvention pour la formation des pompiers volontaires.
- Comité du 100e** : ▪ Rien

VARIA:

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 21h30.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.